

«Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion»

1. Présentation

Cet atelier montre aux participants ce à quoi ils doivent faire attention lorsqu'ils préparent leurs vacances pour partir en toute sécurité, en se basant sur trois catégories de vacances typiques. Les participants sont répartis en trois groupes. Chaque groupe présente ensuite ses résultats au reste des participants, à l'aide d'un tableau de conférence.

Le groupe n° 1 passe ses vacances en Suisse. Au programme: une randonnée en montagne suivie de grillades. Ici, l'aspect sécuritaire doit être pris en compte tant pour la randonnée que pour le barbecue.

Le groupe n° 2 part en vacances en voiture/camping-car. En quoi consistent les préparatifs? Comment atteindre sa destination en toute sécurité? A quoi faut-il faire attention lors des baignades?

Le groupe n° 3 s'envole pour un pays lointain. Là aussi, la prudence est de mise: la destination choisie est-elle sûre? De quels documents de voyage a-t-on besoin? Quels sont les vaccins obligatoires? Qu'en est-il de l'assistance médicale dans ce pays? Que faire en cas d'urgence? A quoi faut-il faire attention lors des vols long-courriers? Pour finir: quelles sont les règles comportementales du pays visité? Autant de questions auxquelles les participants de ce groupe devront répondre.

Autres éléments

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents



2. Recommandations organisationnelles pour «Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du bpa. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Coûts

Coûts (CHF)	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1600	3200
Total	1250	2050	3650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller Entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch